



Guide de planification des investissements pour les contributions déterminées au niveau national (CDN)

Document de synthèse



VERS UNE PLANIFICATION TRANSFORMATRICE DES INVESTISSEMENTS DESTINÉS AUX CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL

Le présent guide de planification des investissements destinés aux contributions déterminées au niveau national (CDN) propose aux pays désireux de définir, de renforcer et de concrétiser leurs engagements en matière de lutte contre le changement climatique des conseils détaillés étape par étape leur permettant de planifier leurs investissements en fonction des meilleures pratiques actuelles recueillies par le Partenariat des CDN.

Le guide structure la planification des investissements destinés aux CDN en 3 phases : **la capacité de planification des investissements** (intersectoriel), **l'identification et la hiérarchisation des besoins en investissements**, et **la mobilisation des investissements**. Au fil des 3 phases, 11 composantes régissent certaines réalisations particulières qui peuvent aider les pays à faire évoluer leur processus de planification des investissements (Figure 1).

FIGURE 1. CONCRÉTISER LES ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL



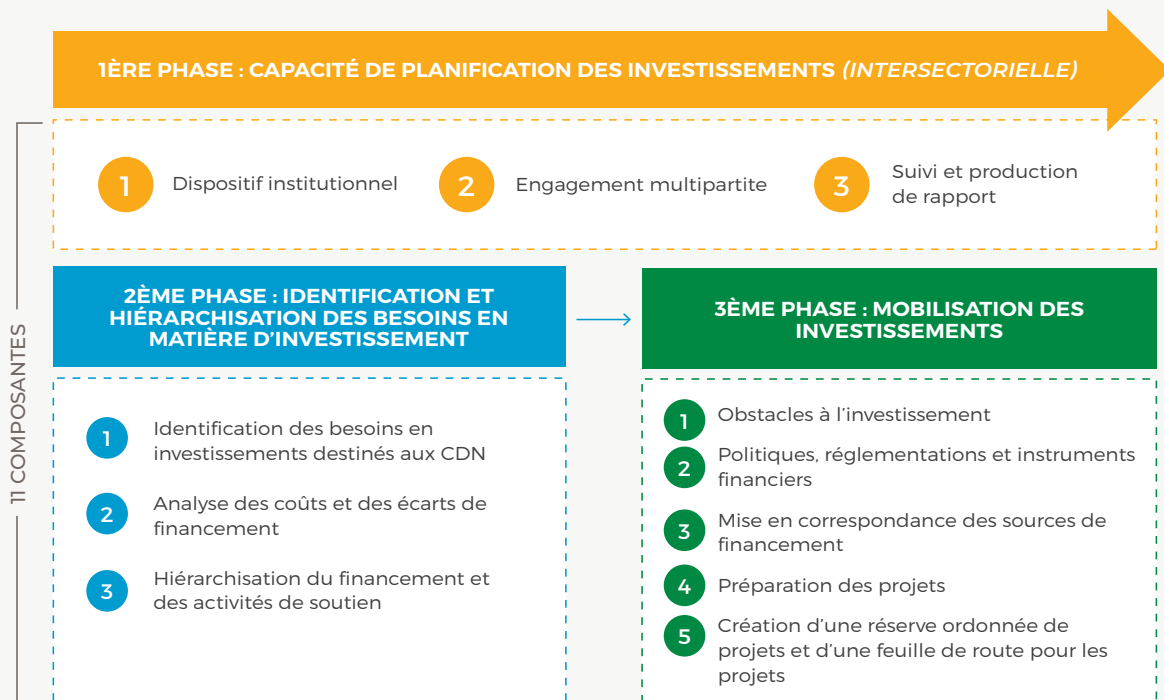
Ce guide n'est pas conçu comme un modèle ou un manuel universel. Il doit au contraire être adapté aux circonstances particulières de chaque pays. En ce sens, le guide respecte trois principes directeurs :

- Il est **unique au contexte de chaque pays** car il est ancré dans les priorités, les engagements et l'ambition du pays en matière de lutte contre le changement climatique. En effet, la planification des investissements destinés aux CDN peut fournir un retour d'information pertinente visant à revoir les cibles de ces contributions, car bon nombre des résultats et des études peuvent révéler de nouvelles capacités et la possibilité d'accroître les objectifs climatiques.
- Le processus se trouve à **des stades différents selon les pays**. Certains pays peuvent trouver ce guide utile pour générer les premiers résultats de la planification des investissements destinés aux CDN, tandis que d'autres peuvent l'utiliser pour renforcer les analyses, les processus ou les réalisations existants.
- Il est **dynamique et itératif**. Pour ce faire, des processus doivent être mis en œuvre pour actualiser les résultats de la planification des investissements destinés aux CDN. Ainsi le document conservera son aspect « vivant » et les informations qu'il contient demeureront pertinentes pour les parties prenantes.

Le Partenariat des CDN s'efforce d'aider les pays à maximiser leurs efforts de planification des investissements, quelles que soient leurs capacités actuelles. Les gouvernements doivent adapter la portée de leur planification des investissements à leur contexte et à leurs objectifs nationaux, en tirant parti du soutien disponible à travers le Partenariat des CDN. Si les capacités actuellement disponibles constituent un facteur limitatif légitime de l'ambition du processus de planification des investissements, les pays doivent utiliser ce guide pour identifier et planifier les besoins de soutien supplémentaires, qui peuvent être fournis par le Partenariat des CDN, notamment le renforcement des capacités ou un soutien analytique.

Les phases définies dans le guide comblent des lacunes particulières en proposant une approche programmatique de la planification des investissements destinés aux CDN. Cet effort, le premier du genre, allie une succession d'étapes à des réalisations particulières destinées à permettre aux pays d'ajuster leurs besoins (Figure 2). Il aide également les décideurs à articuler la manière dont les mécanismes d'engagement et de coordination multipartite sont conçus pour garantir le renforcement des capacités et le maintien de l'implication des pays tout au long des trois phases du processus de planification des investissements. Il garantit également l'adéquation des interventions avec les travaux en cours dans le pays (par exemple, les politiques, les projets, les structures institutionnelles), évitant ainsi une redondance des efforts et favorisant le regroupement des ressources existantes. Le guide articule stratégiquement les activités et les projets autour d'une « vision transformatrice » qui unifie les diverses interventions, en clarifiant comment chacune d'entre elles contribue à atteindre les objectifs des CDN et se traduit par un effet quantifiable sur le climat. Ce faisant, l'idée est de constituer une réserve de projets mûrs pour l'investissement composée de mesures destinées à lever les obstacles à l'investissement et à créer des environnements propices au déploiement de divers instruments de financement (des secteurs public et privé) selon les besoins et les priorités des pays.

FIGURE 2. PHASES ET COMPOSANTES DE LA PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS DESTINÉS AUX CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL



En présentant un exemple de séquence et une sélection de réalisations qui peuvent servir à améliorer la planification des investissements destinés aux CDN, le guide vise à aider les gouvernements et les autres acteurs à appréhender ces processus complexes, de l'identification des besoins à la mobilisation des ressources. En résumé, le présent guide est particulièrement utile aux quatre groupes de parties prenantes suivants : (1) les pays membres du Partenariat des CDN (par exemple, les ministères des Finances et de l'Environnement et autres entités chargées de l'exécution du projet), (2) les partenaires de financement et de mise en œuvre (par exemple, les banques multilatérales de développement, le Fonds pour le climat et d'autres mécanismes de financement bilatéraux/multilatéraux), (3) le secteur privé (par

exemple, les fonds de placement et les gestionnaires d'actifs, et les mécènes s'intéressent à la manière dont les pays créent, hiérarchisent et promeuvent les projets d'investissement compatibles avec les CDN), et (4) les organisations de la société civile (par exemple, les groupes ou les organisations jouant un rôle dans le renforcement de la résilience des communautés, la défense d'intérêts sociétaux spécifiques et les objectifs climatiques nationaux).

1ÈRE PHASE : CAPACITÉ DE PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS

La première phase est intersectorielle et porte sur la mise en place de dispositifs institutionnels, rigoureux et inclusifs, d'investissement dans les CDN à tous les niveaux de gouvernement et dans tous les secteurs, afin de faciliter la planification et la mise en œuvre des mesures prioritaires des CDN, d'impliquer les parties prenantes, de surveiller les progrès réalisés et d'en rendre compte. Au cours de cette phase, des rôles et des mandats clairs sont définis, et les parties prenantes du processus de planification des CDN dont les pays peuvent tirer parti sont répertoriées pour identifier les besoins en investissements de ces contributions et mobiliser les ressources. Cette phase comprend trois composantes principales.

COMPOSANTE 1. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Les décideurs peuvent convenir de plusieurs dispositifs institutionnels pour le processus de planification des investissements destinés aux CDN. Les structures et les dispositions institutionnelles spécifiques visant à concevoir, coordonner et mettre en œuvre les plans d'investissement pour les CDN peuvent garantir des mécanismes de responsabilité et de collaboration solidement établis au sein du gouvernement et des acteurs sociaux, et soutenir l'échange et la collecte d'informations pour la planification des investissements destinés aux CDN. À cette fin, les ministères/agences gouvernementales ayant un mandat relatif au financement/à la planification, à la lutte contre le changement climatique, et aux domaines sectoriels pertinents doivent être cartographiés pour identifier et mettre en œuvre les activités liées aux cibles des CDN et au financement des projets et des activités. En fonction de la carte institutionnelle, il est suggéré de procéder à une analyse des lacunes afin d'identifier et de combler les carences au niveau de la coordination centrale et de certains rôles particuliers.

COMPOSANTE 2. ENGAGEMENT MULTIPARTITE

Une stratégie multipartite (impliquant par exemple le secteur public, le secteur privé et la société civile) permet une planification plus stricte des investissements destinés aux CDN et favorise une adhésion plus large. Il s'agit de recenser et d'impliquer les parties prenantes concernées par les mesures essentielles, les objectifs et la responsabilité. Les processus de partage et de validation des données peuvent gagner en efficacité en impliquant les parties prenantes dans chaque composante du processus de planification des investissements. Dans le cadre de cette composante, la responsabilité de coordonner l'implication des parties prenantes dans des composantes et des sous-composantes spécifiques de la planification des investissements destinés aux CDN doit être confiée aux organismes publics concernés.

COMPOSANTE 3. SUIVI ET PRODUCTION DE RAPPORTS

Le suivi des flux financiers en cours et planifiés est essentiel pour garantir une répartition optimale et opportune des ressources pour la mise en œuvre des CDN. Les rapports peuvent également contribuer de manière significative aux réalisations à venir provenant de la planification des investissements destinés aux CDN. Une stratégie de suivi, de production de rapports et de vérification des progrès réalisés et des effets sur les flux financiers est un élément fortement encouragé dans la mise en œuvre d'un plan d'investissement pour les CDN. Elle peut induire de la transparence et de la responsabilité au niveau des dépenses publiques, faciliter la coordination avec les investisseurs et les partenaires du développement, et améliorer la prise de décision pour une planification ultérieure des investissements, leur hiérarchisation et l'allocation des ressources associées.



2EME PHASE : IDENTIFICATION ET HIÉRARCHISATION DES BESOINS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

La deuxième phase de la planification des investissements destinés aux CDN permet d'identifier les besoins du pays en matière d'investissement grâce à un processus participatif et inclusif. Cette phase consiste à déterminer les besoins de financement pour atteindre les objectifs des CDN et les autres politiques de développement, notamment les plans d'action nationaux, les stratégies de long terme et les objectifs de développement durable. Cette phase comprend trois composantes principales.

COMPOSANTE 1. IDENTIFICATION DES BESOINS EN INVESTISSEMENTS DESTINÉS AUX CDN

Les besoins en investissements impliquent notamment un assortiment bien défini d'investissements et d'activités de soutien qui ouvrent la voie aux mesures d'atténuation et d'adaptation requises pour atteindre les cibles des CDN. Si les cibles et les indicateurs de performance clés des CDN peuvent servir de cadre de référence pour identifier les besoins en investissements des CDN, les arguments justifiant la lutte contre le changement climatique doivent également être pris en compte. Les pays qui n'en disposent pas doivent envisager de se concentrer sur le perfectionnement de ces composantes tout en s'engageant dans la planification des investissements destinés aux CDN. Les besoins en investissements peuvent prendre la forme d'un projet (par exemple, l'électrification des transports publics) ou d'une activité de soutien pour améliorer un environnement propice (par exemple, l'assistance technique et le renforcement des capacités). L'implication de parties prenantes peut aider à valider les besoins prioritaires en matière d'investissement et à identifier les mesures susceptibles de combler les lacunes en matière d'investissement.

COMPOSANTE 2. ANALYSE DES COÛTS ET DES ÉCARTS DE FINANCEMENT

Les écarts de financement sont calculés en évaluant le coût des besoins en investissements destinés aux CDN et en soustrayant le niveau de financement garanti. Les pays doivent élaborer des stratégies

appropriées pour combler le déficit de financement des CDN. Les décideurs doivent tenir compte du fait que les méthodes de calcul des coûts entre l'atténuation et l'adaptation peuvent différer en raison du type de mesures qu'elles impliquent. Alors que les mesures d'atténuation impliquent généralement le déploiement d'infrastructures ou de technologies spécifiques, les mesures d'adaptation concernent les activités axées sur les politiques et les systèmes. Les décideurs sont encouragés à évaluer de manière exhaustive les financements publics déjà assurés à tous les niveaux, en examinant les données budgétaires de l'État et les plans de dépenses des donateurs. En définitive, le déficit de financement doit être validé avec les parties prenantes.

COMPOSANTE 3. HIÉRARCHISATION DU FINANCEMENT ET DES ACTIVITÉS DE SOUTIEN

La hiérarchisation des besoins en investissements pour les CDN facilite l'acheminement des financements vers les domaines présentant le plus grand potentiel d'atténuation et d'adaptation et l'alignement sur les priorités nationales plus larges. Cette hiérarchisation doit être fondée sur une évaluation multicritères cohérente et transparente, s'appuyant sur des données qualitatives et quantitatives portant sur l'adéquation stratégique des investissements, leur contribution aux cibles des CDN, les objectifs de développement durable, et la faisabilité de la prestation. L'implication des parties prenantes peut améliorer le partage des données pour sélectionner des critères et des indicateurs pertinents et disponibles et renforcer l'adhésion aux projets, ce qui permet de dégager une méthode de hiérarchisation plus rigoureuse.



3EME PHASE : MOBILISATION DES INVESTISSEMENTS

La troisième phase d'un plan d'investissements destinés aux CDN définit comment les besoins spécifiques en investissements seront financés et le cadre propice requis pour faciliter la mise en correspondance. Cette phase recense les obstacles à l'investissement, les mesures politiques éventuelles et les sources de financement qui peuvent constituer des apports nécessaires pour revoir et affiner les dispositions institutionnelles et les outils et stratégies de suivi et de production de rapports. Cette phase organise également les projets par ordre de priorité, en décrivant une feuille de route pour leur élaboration et en examinant les exigences en matière de financement et de capacité.

COMPOSANTE 1. OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT

Les obstacles à l'investissement sont les facteurs qui limitent la mobilisation des ressources par rapport aux besoins identifiés. Les instruments et les mesures d'atténuation qui aident à surmonter les obstacles doivent être identifiés pour chaque investissement prioritaire. Cette composante constitue un moyen essentiel d'améliorer le profil d'investissement en fonction du risque et du rendement des économies nationales et des marchés de niche spécifiques dans lesquels les projets conformes aux CDN peuvent être mis en œuvre. Pour chaque besoin en investissements, une liste d'obstacles doit être dressée de manière séquentielle grâce à des recherches documentaires et à la contribution de parties prenantes. Les obstacles au niveau du secteur ou du projet peuvent dépendre du type de financement recherché par

le pays (par exemple, financement public/privé national ou international). Les obstacles financiers et non financiers doivent être pris en compte (par exemple, technologiques, socioculturels, de mise en œuvre, politiques et réglementaires). Cette phase comprend cinq composantes principales.

COMPOSANTE 2. POLITIQUES, RÉGLEMENTATIONS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Les décideurs doivent identifier l'ensemble des politiques et des activités réglementaires susceptibles de cibler les obstacles identifiés pour créer un environnement favorable à un investissement destiné aux CDN. Ces activités doivent contribuer à un changement transformationnel par des interventions destinées à avoir une incidence sur l'ensemble des secteurs et à améliorer la confiance dans la stabilité des politiques et des réglementations au fil du temps.

Outre les politiques et les réglementations, les plans d'investissements destinés aux CDN doivent déterminer s'il existe des instruments de financement (instruments standard, catalytiques ou diminuant les risques, par exemple) ou des activités (financement de la recherche et du développement) qui peuvent s'attaquer aux obstacles à plus court terme. Étant donné que les projets seront contrôlés pour en vérifier l'adéquation avec la dimension de genre, les pays peuvent tirer parti d'une budgétisation axée sur l'égalité des sexes. En fin de compte, une stratégie doit être préparée, regroupant les besoins en investissements prioritaires avec des instruments et des mesures complémentaires visant à surmonter les obstacles à la mobilisation des investissements. Cette stratégie doit être validée avec les parties prenantes externes, y compris la société civile et le secteur privé, et approuvée par l'autorité gouvernementale compétente.

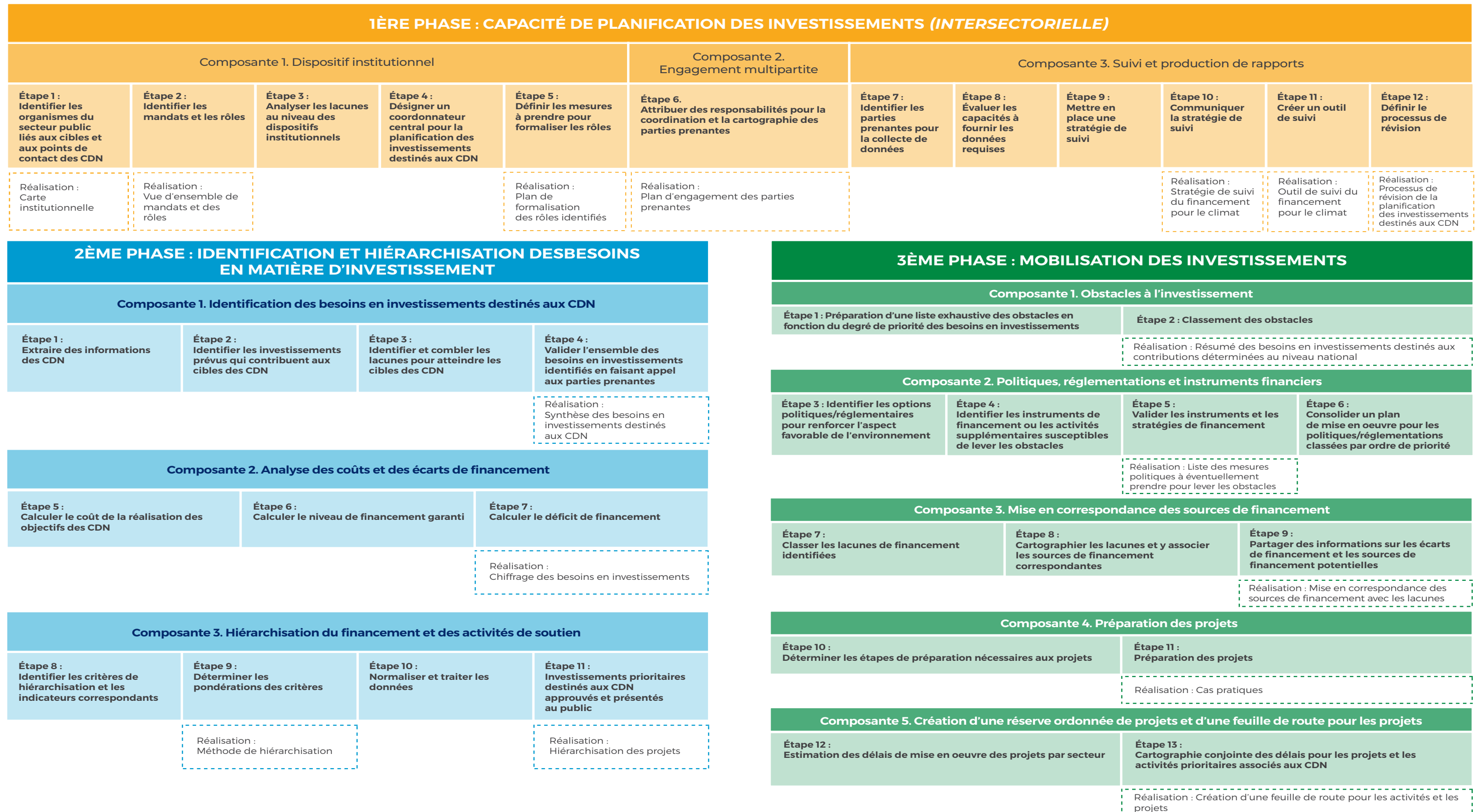
COMPOSANTE 3. MISE EN CORRESPONDANCE DES SOURCES DE FINANCEMENT

Les plans d'investissements destinés aux CDN doivent dresser une carte complète des besoins en financement et les faire correspondre aux sources disponibles, afin de réussir à mobiliser des fonds pour combler les lacunes identifiées. Pour cela, les lacunes de financement identifiées doivent être compilées pour établir un inventaire complet des besoins en investissements nécessitant un financement. Ces lacunes doivent être identifiées afin d'évaluer lesquels des financements publics, des fonds des donateurs, des investissements du secteur privé ou des programmes mixtes sont les mieux adaptés. Les sources potentielles de financement doivent être cartographiées et seront vérifiées lors de la phase d'engagement avec les sources de financement. Les informations doivent être partagées avec les partenaires de développement, les investisseurs éventuels et les donateurs externes pour accroître la transparence, renforcer la communication et améliorer la coordination.

COMPOSANTE 4. Préparation de projets

La préparation de projets est le processus de traduction des besoins en investissements en projets d'investissement spécifiques prêts à être financés et mis en œuvre. Les besoins en investissements doivent passer du stade de l'idée à celui de projet ou d'activité prévu(e) pour la mise en œuvre, en notant la source identifiée de financement potentiel et s'il convient d'apporter un soutien technique ou

ANNEXE 1. PHASES, COMPOSANTES, ÉTAPES ET RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE LA PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS DESTINÉS AUX CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL



analytique pour les mettre au point. La préparation d'un projet comprend les études d'avant-projet, la configuration technique et les études de faisabilité, la gouvernance du projet et la répartition des risques, le calcul des coûts et la préparation du budget, et l'analyse de l'impact social et sur le genre.

COMPOSANTE 5. CRÉATION D'UNE RÉSERVE ORDONNÉE DE PROJETS ET D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LES PROJETS

Lorsque le processus de planification des investissements destinés aux CDN comprend des projets spécifiques, les pays peuvent également classer ces derniers en fonction de l'état de préparation et du soutien financier existant. L'ordre précis de mise en œuvre des projets et des initiatives identifiés dans les plans d'investissements destinés aux CDN est défini au cours de cette phase. Le classement doit être établi de manière à définir une stratégie de financement des projets de CDN et des activités de soutien à court, moyen et long terme, qui puisse optimiser les gains rapides et rationaliser les progrès de la mise en œuvre des CDN.



NDC PARTNERSHIP SUPPORT UNIT

WASHINGTON, DC, USA OFFICE

WORLD RESOURCES INSTITUTE

10 G Street NE Suite 800,
Washington, DC 20002, USA

T: +1 (202) 729-7600

E: supportunit@ndcpartnership.org

BONN, GERMANY OFFICE

UN CLIMATE CHANGE / UNOPS

Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn, Germany

T: (49-228) 815-1000

E: supportunit@ndcpartnership.org

ndcpartnership.org